



# MÉMOIRE

---

Présenté au

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Par

**Le Comité socioéconomique Beauce-Sartigan**

Projet de

**Prolongement de l'autoroute 73,  
Robert-Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges**

Ville de Saint-Georges

**Le 3 novembre 2006**

## 1. PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISME

---

Le Comité socioéconomique est un comité qui a vu le jour en 2001 suite à un constat des organismes présents au Colloque socioéconomique Beauce Sartigan. Ce comité relève directement de la Chambre de commerce de Saint-Georges. Les organismes formant ce comité sont les suivants :

- Chambre de commerce de Saint-Georges
- Cégep Beauce-Appalaches
- Centre de santé et de services sociaux de Beauce-Sartigan
- Centre local de développement Beauce-Sartigan
- Centre local d'emploi de Saint-Georges
- Centre Universitaire des Appalaches
- Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- Conseil Économique de Beauce
- Corporation de Développement Communautaire Beauce-Etchemin
- Service Canada
- M.R.C. Beauce-Sartigan
- Office de Tourisme et Congrès de Beauce
- Union des Producteurs agricoles
- Ville Saint-Georges
- Député de Beauce-Sud, Diane Leblanc
- Député Fédéral de Beauce, Maxime Bernier

M É M O I R E  
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,  
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

**Les représentants de ce comité ont pour objectif de se réunir quatre à cinq fois annuellement afin d'échanger sur différents sujets d'actualité les concernant. De plus, ce regroupement a pour objectif de s'appuyer et de s'informer mutuellement sur ces différents sujets.**

Depuis les cinq dernières années, le Comité socioéconomique qui est géré par la Chambre de commerce de Saint-Georges, contribue à l'avancement du projet de l'autoroute 73. C'est ainsi que nous représentons fidèlement l'intérêt des membres de notre comité dans ce dossier, voulant unanimement que la construction complète du segment manquant de l'autoroute 73 se réalise dans les plus brefs délais. Vous comprendrez que les intérêts de nos membres sont étroitement liés aux répercussions engendrées par le développement de cet axe routier des plus importants pour la prospérité de la région. Les membres de ce comité ont à cœur le développement de leur région et leur intérêt à se réunir à chaque deux mois pour échanger, se concerter et s'appuyer dans les différents dossiers le démontre bien.

## 2. DÉTAILS DU PROJET

---

Comme nous le savons, le Ministère des Transports propose de compléter le lien autoroutier entre la région de Québec et la Ville de Saint-Georges entrepris au début des années 1970 afin d'assurer un raccordement inter régional entre ces deux agglomérations, de répondre à l'augmentation du débit de circulation sur la route 173 et de soutenir le développement économique de la Beauce. Selon l'étude d'impact, le prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche, entre la municipalité de Beauceville et la Ville de Saint-Georges, consiste en la construction d'une autoroute à quatre voies, à chaussées séparées par un terre-plein de 26 m entre la route du Golf à Beauceville et la 74<sup>e</sup> Rue projetée à Saint-Georges sur une distance d'environ 13 km. Trois voies permettant de raccorder l'autoroute au réseau routier provincial et à la route 173 sont prévues. Tout au long du tracé, l'autoroute rencontrerait plusieurs routes et une rivière (Gilbert) nécessitant la construction de structures telles que des ponts d'étagement. Le réaménagement de routes et la construction de voies de desserte sont également prévus.

Le coût de construction de l'autoroute est estimé à plus de 115 millions de dollars. Quant à l'échéancier de réalisation, bien qu'il soit soumis à différentes procédures dont la date d'obtention du décret, la possibilité de construire le tronçon en différentes phases et les disponibilités budgétaires du gouvernement, il est tout de même maintenu pour 2010.

### 3. POSITION DU COMITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

---

---

Nous tenons par la présente à réitérer notre volonté de voir l'autoroute Robert-Cliche, rendue à Saint-Georges dans les meilleurs délais, et ce dans les échéanciers avancés et approuvés par le gouvernement du Québec, soit 2010. C'est ainsi que pour des objectifs d'économie, de sécurité, de fluidité, d'achalandage commercial ou institutionnel des plus notables et déjà démontrés, que nous demandons aux commissionnaires d'intervenir de façon juste et équitable pour accélérer la construction du segment manquant de l'autoroute de la Beauce.

---

#### **L'AUTOROUTE 73, UN PRÉALABLE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Le Comité socioéconomique considère depuis longtemps comme *un droit* le prolongement de l'autoroute de la Beauce jusqu'à Saint-Georges ainsi qu'un investissement d'équité et aussi un préalable à la survie, à la croissance et au développement de notre région. Nous considérons par cette entremise que la population, les entreprises et les intervenants de la région profondément dédiés aux intérêts économiques et sécuritaires de notre milieu réclament eux aussi la livraison la plus immédiate possible de ce projet routier.

Les réalisations du Ministère des Transports témoignent à ce jour des efforts faits dans l'unique but de poursuivre en fonction des besoins et en tout respect de l'environnement, la construction de cette infrastructure autoroutière structurante pour la région de la Beauce. Il est donc de notre devoir à tous de continuer les avancées de ces travaux pour des fins de réalisations efficaces et rapides.

M É M O I R E  
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,  
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

Notre agglomération et notre partie de territoire beauceron sont profondément sous-équipés en réseau de transport routier à la comparaison des standards québécois observés. Dans la lignée des phases du plan de redressement du réseau routier, le Gouvernement du Québec doit investir d'ici 2008 plusieurs milliards au rehaussement de la qualité du réseau routier ; voilà ici, vous en conviendrez, un lien routier de grande importance qui se doit d'être reconnu.

En plus des priorités que nous venons de vous soulever, laissez nous vous énumérer quelques faits souvent apportés par les membres de notre comité :

- ▶▶ La décroissance du tourisme en Beauce.
- ▶▶ L'accessibilité de la main d'œuvre spécialisée dans la région.
- ▶▶ Le développement économique industriel et commercial face à une compétition déloyale.
- ▶▶ L'accréditation de nouveaux cours de formation dans nos institutions scolaires qui se battent constamment pour en obtenir.

Aussi, nous aimerions apporter à votre attention le fait suivant qui témoigne une autre fois le besoin urgent de l'obtention de l'autoroute. Récemment, soit en octobre dernier, la route 173 a été fermée à la population suite à une crue importante des eaux. Cette situation a entraîné un détour par les terres, c'est près de 30 km de plus que les automobilistes ont fait pour se rendre à Québec via les autres routes secondaires en passant par St-Prosper, St-Odilon et la 73 à St-Joseph.

MÉMOIRE  
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,  
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

Imaginez si nous avions eu à effectuer un transfert entre notre Centre Hospitalier vers un autre Centre Hospitalier de la région de Québec pour une urgence. Ces phénomènes climatiques ne sont pas en régression et nous croyons plutôt qu'ils s'accroîtront au cours des prochaines années. En fait, tous ces points ne font que soutenir plus fermement la position du Comité socioéconomique à la réalisation de l'autoroute 73 jusqu'à St-Georges, dans les plus brefs délais.

---

### Faits saillants

*Le*

*22 mars 2006*

Lors d'un récent colloque faisant suite au Colloque de 2001 quelques 200 intervenants du milieu ont revendiqué la construction du segment manquant de l'autoroute dans les meilleurs délais. Le projet de l'autoroute 73 est encore une fois reconnu unanimement dans le milieu comme un enjeu majeur pour le développement de notre région.

### Faits saillants

*Le*

*7 avril 2006*

Le Comité socioéconomique, par le biais de la Chambre de commerce de Saint-Georges, a déposé *le 7 avril dernier* au bureau du Ministre Claude Béchard, une déclaration de solidarité dans laquelle 765 gens d'affaires démontraient leur intérêt à assister à la réalisation au plus vite des tronçons manquants de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges. Cette mobilisation démontre une fois de plus la volonté urgente du milieu à procéder rapidement à la construction des segments qui font déjà

M É M O I R E  
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,  
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

consensus. Ce nombre de signatures a été atteint dans quelques heures seulement.

### *Faits saillants*

*Le 24 octobre 2006*

Suite à la première séance des Audiences publiques du BAPE qui se tenait le 10 octobre dernier à Beauceville, le Comité socioéconomique après avoir été informé de la teneur des propos, a cru bon de demander des explications. Ces derniers ont donc rencontré le ministre pour faire le point.

C'est en fait le 24 octobre dernier que nous avons assisté à une rencontre privée avec le Ministre des Transports afin de confirmer les engagements du ministère relativement à ce plan. Après l'exposé de nos questions, le Ministre des Transports a réitéré sa volonté, à maintes reprises, de voir arriver «*le plus rapidement possible*» l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges, en prenant garde de ne pas s'avancer sur une date officielle du calendrier compte tenu des procédures présentement en cours devant votre bureau.

Au terme de cette rencontre, le Ministre a mandaté la députée de Beauce-Sud, madame Diane Leblanc, assistée du sous-ministre adjoint, monsieur Jean-Louis Loranger, pour effectuer un suivi auprès des membres du comité dès le dépôt du rapport du BAPE et au cours des étapes subséquentes de la réalisation des travaux. Un engagement unique démontrant un gage d'avenir assuré et une collaboration entérinée.



#### 4. NOS PRÉOCCUPATIONS

---

Pour éviter que l'économie stagne d'ici quelques années, il faut adopter une stratégie qui vise à faciliter le développement économique en favorisant des couloirs commerciaux indispensables à l'essor de nos commerces et de nos industries. La densité de la circulation s'étant accrue de façon importante depuis les 10 dernières années, nous devons doter notre région d'un corridor d'échange et de déplacement conduisant vers un axe routier pouvant à lui seul appuyer le développement des ressources naturelles, des infrastructures de transport et des compétences *entrepreneuriales*.

Compte tenu de l'importance de l'industrie manufacturière dans notre comté, ces entreprises locales doivent, selon nous, bénéficier d'un réseau de transport efficace.

L'économie est présentement dans un contexte difficile, les frais d'exploitation augmentent et les marges de profit diminuent. Les échanges commerciaux doivent être favorisés par la mise en place d'une telle infrastructure venant ainsi contrer en quelque sorte, les menaces qui planent déjà sur nos entreprises comme la mondialisation des marchés, la crise du bois d'œuvre, la situation de la Chaudière-Appalaches via les régions ressources, et ce sans compter la fragilité du dollar canadien.

Sachez que pour nous l'avancement de cet axe routier est la clé d'un dynamisme économique présentement perturbé, nous conduisant à envisager un développement futur de façon synergique et surtout au bénéfice de tous.

## 5. LA PROPOSITION

---

### **La nécessité du prolongement de l'autoroute -73**

Comme nous le savons, le prolongement de l'autoroute 73 est une nécessité. Les déficiences géographiques et géométriques présentement connues sur la route 173 la rendent graduellement en état de désuétude. De plus, ajoutons à cette argumentation toutes les questions de circulation, de sécurité routière et autres nuisances possibles par une telle circulation en voie plus secondaire. D'autant plus que le projet présenté démontre clairement des effets structurants dans l'aménagement du territoire touché par ces exploitations. Comme vous le savez, nous signifions clairement notre endossement du projet pour lequel nous vous soumettons mémoire en ce jour puisqu'il est de toute évidence depuis fort longtemps revendiqué par notre organisme.

### **La logistique du tracé**

En ce qui concerne la logistique du tracé, le ministère a confirmé récemment la présence d'un corridor complet à quatre voies en raison notamment de la topographie du terrain, nous certifiant cependant que l'échéancier n'est aucunement remis en question par cette alternative. Nous secondons donc cette logistique avec de tels amendements incluant le respect des dites échéances.

M É M O I R E  
PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73,  
ROBERT-CLICHE, ENTRE BEAUCEVILLE ET SAINT-GEORGES

**Tracé Est**

Suite à plusieurs bilans déposés par différentes firmes spécialisées et par le Ministère des Transports du Québec lui même, il apparaît évident que le tracé Est s'avère être celui de moindre impact quant à différents facteurs. Citons notamment les aspects financiers engendrant un coût différentiel de plus de 10 000 000 \$ et les impacts en terres agricoles de faible importance.

Nous savons inévitablement que le tracé Ouest crée des problèmes hydrologiques importants en cas de pluies abondantes alors que tout ce ruissellement serait descendu vers le cœur de la Ville de Beauceville malgré cinq bassins de rétention. Le tracé Est quant à lui permet la pénétration du surplus d'eau dans le sol où il y a de nombreux boisés et que l'écoulement ne se fait plus en direction de la ville ciblée.

**Un raccordement justifié**

Quant au raccordement à la 74<sup>e</sup> Rue, nous nous entendons à dire que c'est celui de moindre impact. Dans une perspective de planification à long terme, il fait face au meilleur endroit pour une éventuelle traversée de la rivière Chaudière.

## 6. NOS SUGGESTIONS

---

Un fait important que nous aimerions apporter à votre attention, c'est que le ministère s'entend à dire qu'il étudie présentement la possibilité de débiter les travaux en multipoints où on pourrait assister à la réalisation de diverses parties de tronçon en même temps. Solutions que nous appuyons fortement, contribuant ainsi à une réalisation plus rapide et efficace du fragment de route déterminé.

Le Comité socioéconomique Beauce-Sartigan estime que le promoteur doit considérer les doléances des propriétaires lésés par le projet, en misant par contre sur des conclusions équitables sans retarder indûment le projet depuis tellement longtemps espéré par les Beaucerons.

Rappelons que l'arrivée de l'autoroute 73 favorisera l'élaboration de nouveaux pôles commerciaux, augmentera les échanges commerciaux inter-régions, apportera de nouvelles possibilités de commerce et nos entreprises profiteront d'une plus grande accessibilité. Les services en place seront de plus nettement améliorés ou qualifiés.

En guise de clôture de cette brève intervention, nous devons dire que dans une perspective de développement durable, il est de notre devoir de privilégier des conditions propices à l'établissement d'entreprises performantes tant du point de vue de leur rentabilité que de leur rayonnement.